




Bureau  
international  
du Travail

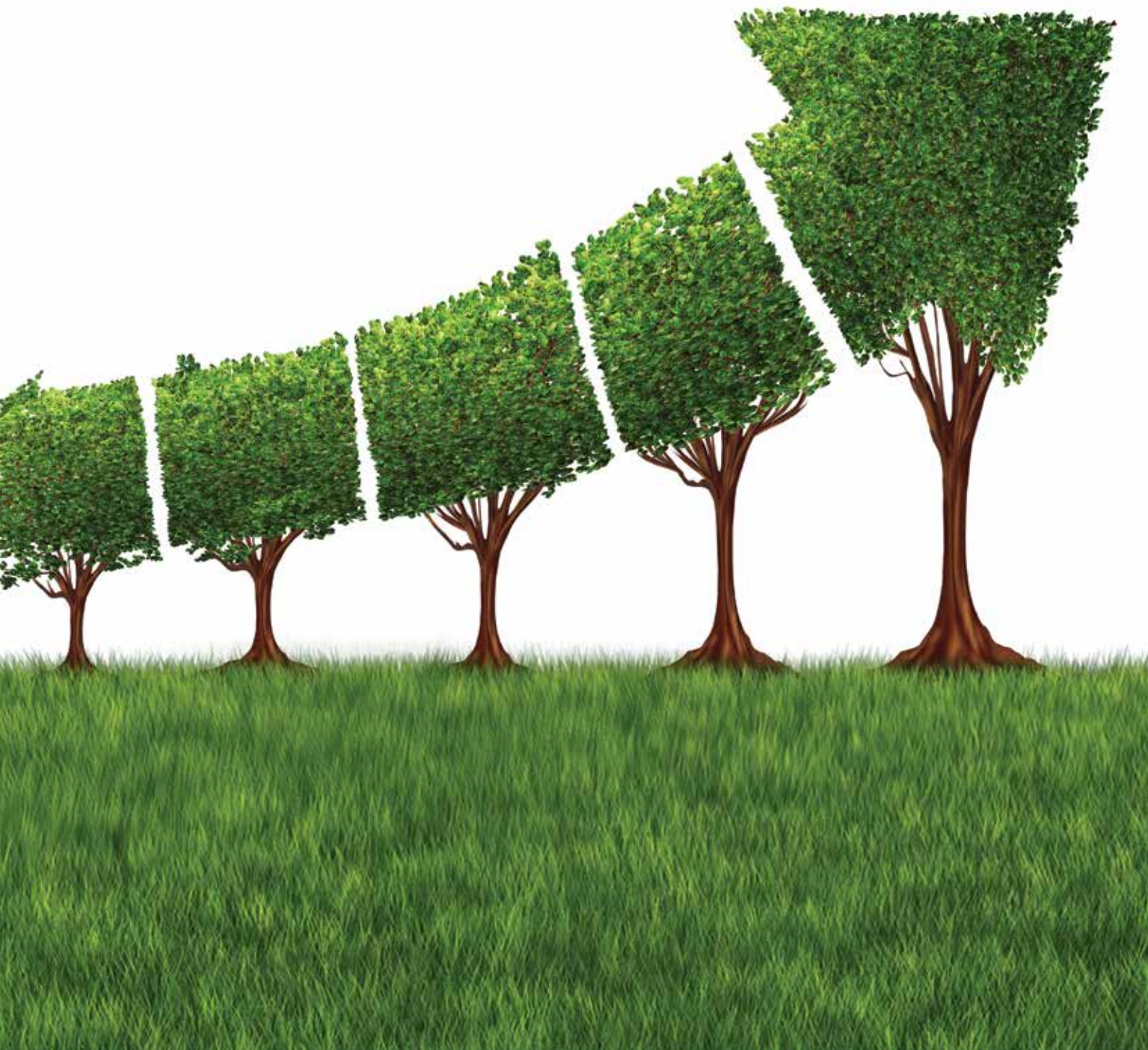
A photograph of a rural market stall. A man in a white shirt and a colorful striped sarong is weighing produce on a traditional scale. He is talking to another man in a white t-shirt and grey trousers. The stall is covered with a blue tarp, and there are large piles of green vegetables in the foreground.

# Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

**TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE**  
**NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES**



L'accès au travail décent et à l'emploi productif des femmes et des hommes vivant en milieu rural est l'un des enjeux majeurs du développement durable aujourd'hui. La mesure et le suivi du travail décent exigent la production de données actualisées et fiables sur les questions relatives à l'emploi et au travail, ce qui peut favoriser la recherche et éclairer les processus de prise de décision. Partout dans le monde, les zones rurales sont des zones géographiques dynamiques, où seules l'élaboration et l'analyse de deux types d'indicateurs du travail décent – indicateurs statistiques et indicateurs relatifs au cadre juridique – peuvent permettre de rendre compte, à terme, de la diversité et de l'évolution des populations, des activités économiques et des caractéristiques du travail décent. L'Organisation internationale du Travail (OIT) œuvre en étroite collaboration avec les producteurs nationaux de statistiques et les mandants tripartites en vue d'étoffer la base de connaissances et favoriser ainsi le travail décent en milieu rural, en contribuant à élaborer et, à terme, à évaluer une série d'indicateurs réalistes du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines. Ces indicateurs sont représentatifs des priorités nationales et fonction des ressources humaines et financières disponibles ainsi que des infrastructures statistiques nationales. En tant que partenaire technique dans ce processus, l'OIT cherche à accompagner les parties prenantes au niveau national par divers moyens: fourniture d'une assistance technique et de conseils; encouragement des pays à harmoniser leurs pratiques et méthodes avec les normes et bonnes pratiques statistiques internationales dans le domaine du travail; renforcement des capacités; et partage des outils de connaissance (publications et manuels statistiques, directives et outils de l'OIT).



## 1. Logique et justification

Dans de nombreux pays, les économies rurales contribuent de manière significative à la création d'emplois et à la croissance économique. Sur les 5,98 milliards d'individus que comptent les pays en développement, près de 3,4 milliards vivaient dans les zones rurales<sup>1</sup>. Le bien-être et les moyens de subsistance des travailleurs ruraux sont représentatifs de l'éventail d'activités productives exercées dans différents secteurs, qu'elles soient rémunérées ou non.

Traditionnellement, les travailleurs ruraux sont concentrés dans le secteur agricole et, dans les pays les plus pauvres, nombreux sont ceux qui pratiquent l'agriculture de subsistance. D'après une étude de l'OIT portant sur 54 pays, l'extrême pauvreté parmi les travailleurs est un phénomène essentiellement rural. Si l'on considère que le seuil de pauvreté se situe à 1,25 dollar E.-U., l'étude laisse entendre que près de 80 pour cent des travailleurs pauvres vivent en milieu rural<sup>2</sup>. La pauvreté touche davantage les zones rurales que les zones urbaines, les écarts entre les unes et les autres pouvant être considérables. Dans les pays en développement, l'extrême pauvreté en milieu rural est souvent liée à un accès limité au marché du travail et à la qualité médiocre de l'emploi.

Le manque de statistiques disponibles sur le travail rural rend difficile la caractérisation des marchés du travail ruraux, en particulier dans les pays en développement. D'après les données figurant dans les répertoires de statistiques internationales du travail, comme ILOSTAT<sup>3</sup>, il y a un déficit de données considérable pour plusieurs indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines, parmi lesquels le taux d'emploi informel, les jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation, les salariés touchant un bas salaire, le taux d'emplois précaires, le taux de travailleurs de subsistance, le sous-emploi lié au temps de travail, et les inégalités salariales entre hommes et femmes, pour n'en citer que quelques-uns. Lorsqu'on recherche des informations subdivisées en d'autres sous-catégories, par exemple par zones rurales/urbaines et par sexe ou par âge, les données se font encore plus rares. Les indicateurs les plus courants ventilés par zones rurales/urbaines disponibles pour un vaste ensemble de pays sont les indicateurs de base du marché du travail liés à l'emploi, au chômage et à la main-d'œuvre. Ces informations ne sont pas suffisantes pour permettre aux pays de donner une image représentative des réalités du travail décent en milieu rural.

Pour pouvoir évaluer les progrès accomplis en termes de travail décent aux niveaux national et infranational – en particulier dans les zones rurales/urbaines –, il convient de disposer d'un ensemble approprié d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs du travail décent à l'échelon national. Compte tenu des priorités politiques en matière de travail décent, les partenaires sociaux des pays, aux côtés des principales parties prenantes – par exemple, les offices nationaux de statistique –, sont les mieux placés pour établir une série d'indicateurs pertinents du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines. Certains indicateurs devraient rendre compte des besoins en termes de politiques ainsi que de la capacité nationale de produire, d'analyser et de diffuser les indicateurs.

Le lancement des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 entraîne de nouvelles exigences en termes de statistiques et offre une nouvelle occasion d'élaborer des indicateurs liés au travail décent aux niveaux national et infranational (en zones rurales/urbaines). Une série limitée de 14 indicateurs relatifs aux ODD a été établie pour favoriser un suivi de haut niveau du travail décent dans le cadre de ce processus. Si cette série d'indicateurs ne suffit pas, en soi, pour surveiller efficacement le travail décent aux niveaux national et infranational, le simple fait qu'elle existe offre néanmoins une possibilité de faire participer les parties prenantes et les donateurs à l'élaboration d'un ensemble plus large d'indicateurs du travail décent ciblés, qui pourraient aussi permettre d'analyser les zones rurales/urbaines. Cet ensemble pourrait également comprendre des indicateurs relatifs aux institutions rurales, telles que les coopératives, aux entreprises sociales, et aux organisations de producteurs, entre autres. Cette initiative peut favoriser la définition de stratégies de renforcement des capacités ainsi qu'une assistance technique axée sur un impact durable et à long terme.

La présente note d'orientation politique fournit des informations sur l'approche adoptée par l'OIT pour enrichir la base de connaissances statistiques sur le travail décent en milieu rural. En outre, compte tenu des différentes formes d'activités rémunérées et non rémunérées existant en zone rurale, ainsi que de la qualité médiocre qui caractérise souvent l'emploi rural, la note met l'accent sur une approche qui permet d'évaluer différents aspects du travail décent nécessaires aux différentes priorités politiques. Il convient d'accorder une attention particulière à la nécessité d'étoffer la base de connaissances sur les groupes de population rurale les plus vulnérables.

<sup>1</sup> ONU, Département des affaires économiques et sociales (DAES): *World urbanization prospects: The 2014 revision* (New York, 2014) (en anglais uniquement).

<sup>2</sup> BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi*, p. 49 (Genève, 2012).

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse: <http://www.ilo.org/ilostat/> [accédé le 6 novembre 2017].



## **2. Champ d'application et définitions**

La première étape de l'évaluation des progrès accomplis en matière de travail décent dans les zones rurales consiste à mieux comprendre les normes statistiques internationales dans le domaine du travail ainsi que le cadre conceptuel de mesure du travail décent et sa portée. Il est également utile de débattre des questions concernant les définitions de «rural» et de «travailleurs ruraux». La présente section offre un aperçu de ces sujets.

### **Normes statistiques internationales dans le domaine du travail**

Depuis 1923, l'OIT organise la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), qui se réunit tous les cinq ans. La CIST est l'organisme de normalisation international qui fait référence en matière de statistiques du travail. Les normes adoptées par la CIST orientent et facilitent la production de statistiques du travail dans un système national intégré de statistiques fondées sur des définitions et concepts communs. Elles visent également à promouvoir la comparabilité internationale des statistiques du travail ainsi que l'harmonisation des différents domaines et sources au niveau des concepts et des méthodes utilisés dans un pays.

Prennent part à la CIST des experts gouvernementaux qui, pour la plupart, représentent les ministères du Travail et les offices nationaux de statistique, ainsi que des experts représentant les organisations d'employeurs et de travailleurs. Des organisations régionales et internationales et d'autres groupes d'intérêt assistent à la CIST en tant qu'observateurs.

La CIST formule des recommandations sur certains domaines des statistiques du travail sous la forme de résolutions et de directives, qui sont ensuite débattues au sein du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Une fois qu'elles ont été approuvées par ce dernier, elles s'intègrent au corpus de normes internationales sur les statistiques du travail. Ces normes sont généralement liées aux concepts, définitions, classifications et autres procédures méthodologiques reconnus comme représentant la «meilleure pratique» dans les différents domaines concernés.

Parmi les normes les plus ambitieuses en termes de portée et d'incidence figure la Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (ci-après «Résolution de la 19<sup>e</sup> CIST sur les statistiques du travail»), adoptée par la dix-neuvième CIST en octobre

2013<sup>4</sup>. Cette résolution définit le concept statistique du travail comme «toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle». La définition du travail est indépendante du caractère formel ou informel ou de la légalité de l'activité. La Résolution de la 19<sup>e</sup> CIST sur les statistiques du travail identifie cinq formes de travail qui s'excluent mutuellement, à savoir: 1) le travail de production pour la consommation personnelle; 2) l'emploi; 3) le travail en formation non rémunéré; 4) le travail bénévole; 5) d'autres activités productives. La distinction entre ces formes de travail repose sur la destination prévue de la production (c'est-à-dire pour usage final propre, ou pour utilisation par des tiers, c'est-à-dire d'autres unités économiques) et sur la nature des transactions (les transactions monétaires ou non monétaires et les transferts), ce qui aide à définir les formes de travail rémunérées et non rémunérées.

Les normes adoptées par la CIST portent sur tout un éventail de sujets, notamment:

- travail, emploi, chômage
- sous-emploi
- sous-utilisation de la main-d'œuvre
- durée du travail
- revenu lié à l'emploi
- emploi dans le secteur informel
- emploi informel
- Classification internationale type des professions (CITP)
- Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP)
- travail des enfants
- statistiques sur les revenus et les dépenses des ménages

<sup>4</sup> D'autres informations sur la Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la 19<sup>e</sup> CIST, sont disponibles à l'adresse: [http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS\\_233215/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_233215/lang--fr/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

# Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

- indices des prix à la consommation
- accident du travail
- grèves et lock-out
- sécurité sociale
- conventions collectives
- coût de la main-d'œuvre
- intégration de la dimension de genre dans les statistiques du travail
- méthodes de diffusion.

## Cadre de mesure du travail décent

La Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée en 2008 par les Etats Membres de l'OIT, a institutionnalisé le concept de travail décent, en le mettant au cœur des politiques de l'Organisation par le biais de l'Agenda du travail décent. Aux termes de cette déclaration, les pays sont invités à établir des indicateurs ou statistiques appropriés permettant de suivre les progrès réalisés en matière de travail décent au niveau des pays.

En septembre 2008, l'OIT a organisé une réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent, et a ainsi adopté un cadre pour mesurer le travail décent. Ce cadre a été présenté à la 18<sup>e</sup> CIST en décembre 2008, puis au Conseil d'administration du BIT au début de l'année 2009. Par la suite, l'OIT a élaboré un manuel contenant des directives spécifiques concernant le cadre et les indicateurs<sup>5</sup>.

L'objectif du cadre de mesure du travail décent est d'aider les mandants de l'OIT à évaluer les progrès accomplis dans le sens du travail décent et de fournir des informations comparables à des fins d'analyse et d'élaboration des politiques. Le cadre

comporte des indicateurs à la fois quantitatifs (statistiques) et qualitatifs (cadre juridique), considérés comme essentiels et complémentaires, destinés à contrôler dûment les progrès effectués dans le sens du travail décent. Cette particularité classe le cadre de mesure du travail décent à part des autres méthodologies de mesure. Ce modèle de cadre est universel, mais il peut être adapté pour tenir compte de la situation et des priorités de tel ou tel pays. Il doit aussi pouvoir évoluer dans le temps afin d'inclure les formes de travail à la fois rémunérées et non rémunérées.

Dans sa conception la plus vaste, le cadre de mesure du travail décent s'étend à l'ensemble de la population. Il vise à couvrir toutes les personnes qui sont, ou pourraient être, engagées dans un travail de production, ainsi que les personnes de tous âges qui devraient être protégées contre un ensemble minimum de risques de sécurité sociale. Le cadre s'étend à tous les résidents habituels et couvre donc les travailleurs aussi bien migrants que non migrants, ainsi que les travailleurs issus de minorités ethniques et de populations autochtones. Il englobe les personnes qui sont, ou pourraient être, engagées dans des formes de travail rémunérées ou non rémunérées, telles que définies dans la Résolution de la 19<sup>e</sup> CIST sur les statistiques du travail.

L'égalité entre les sexes est une préoccupation transversale de l'Agenda du travail décent en ce sens qu'elle concerne toutes les formes du travail décent et qu'elle ne devrait pas être traitée comme un sujet à part. Sur la base de ce constat, les indicateurs du travail décent devraient, chaque fois que cela est possible, être mesurés séparément pour les femmes et pour les hommes. Dans les pays en développement, il apparaît que les femmes sont plus souvent employées dans des activités de subsistance agricoles que les hommes. Il convient de mettre en évidence et d'analyser cette problématique hommes-femmes afin de comprendre les différences parmi les travailleurs ruraux en termes d'accès au travail en échange d'une rémunération ou d'un bénéfice.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations, voir *Decent work indicators - Guidelines for producers and users of statistical and legal framework indicators* (en anglais uniquement), disponible à l'adresse: [http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS\\_223121/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_223121/lang--fr/index.htm) [accès le 6 novembre 2017].

## Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

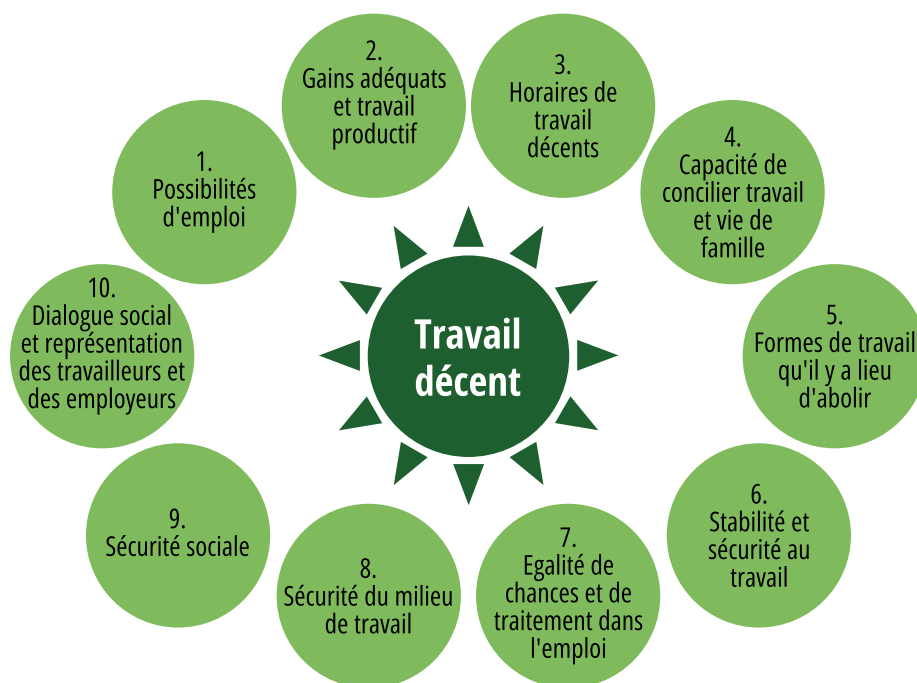
On recense dix composants qui caractérisent le cadre de mesure du travail décent (voir Figure 1). L'ensemble de ces composants couvrent les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent et représentent les aspects structurels du cadre dans lequel s'articulent les indicateurs statistiques et les indicateurs du contexte légal. Il existe un autre élément fondamental qui fournit aux utilisateurs de données des informations sur le contexte économique et social du travail décent. Le cadre comporte actuellement 71 indicateurs statistiques et 21 indicateurs relatifs au cadre juridique, qui sont répartis entre les 10 composants et les aspects importants du contexte économique et social du travail décent.

Les 14 indicateurs relatifs aux ODD concernant le travail décent pour lesquels l'OIT est l'organisme responsable vont dans le même sens que les indicateurs du travail décent retenus dans le cadre de mesure du travail décent. Bon nombre des indicateurs contenus dans le cadre de mesure du travail décent et des ODD peuvent être ventilés par zones rurales/urbaines, de manière à favoriser le suivi du travail décent en milieu rural.

### Définition de zones rurales et zones urbaines

La définition de zones rurales et zones urbaines telle qu'utilisée dans les statistiques du travail ou d'autres domaines statistiques est une question complexe, car il n'existe pas de directives statistiques internationales qui pourraient permettre de communiquer les données de façon cohérente et harmonisée. Actuellement, toute une gamme de critères différents s'applique aux définitions nationales de zones rurales et zones urbaines, qui reflètent la multitude de réalités géographiques et socio-économiques des pays du monde entier. Cette situation pose de graves difficultés lorsqu'il s'agit d'essayer de comparer les statistiques du travail d'un pays à l'autre par zones rurales/urbaines, ou même de faire des estimations régionales ou mondiales de différents indicateurs, y compris le taux d'activité, les écarts de rémunération entre hommes et femmes, le taux de chômage chez les jeunes, ou le pourcentage d'enfants astreints au travail.

Figure 1. Les dix composants du cadre de mesure du travail décent

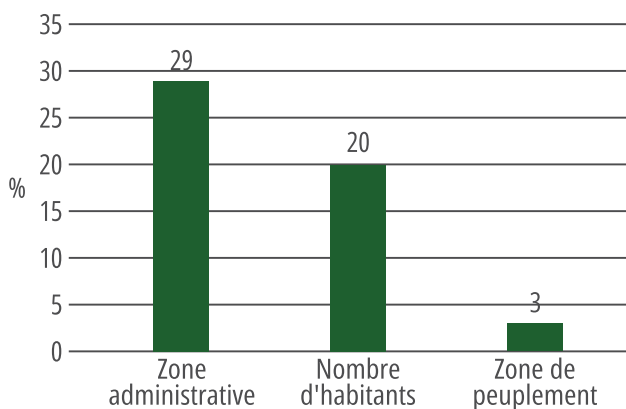


Source: BIT, 2017.

# Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

L'OIT a établi un répertoire des définitions statistiques de zones rurales et zones urbaines pour 214 pays ou territoires, qui confirme que les définitions sont très hétérogènes<sup>6</sup>. Les pays définissent souvent les zones urbaines, mais ne fournissent aucune définition spécifique des zones rurales. Cela signifie que, dans de nombreux pays, les zones rurales sont définies de facto par les zones urbaines, mettant en évidence que ce sont les zones urbaines qui font l'objet d'une attention particulière, tandis que les zones rurales tendent à être traitées comme une catégorie résiduelle. La majorité des pays (52 pour cent) font reposer leur définition sur un seul critère, le plus souvent la zone administrative, le nombre d'habitants ou le type de zone de peuplement (Figure 2). Il est intéressant de constater que la prédominance des activités agricoles n'est habituellement pas utilisée comme critère unique.

**Figure 2. Pourcentage de pays appliquant un seul critère pour définir les zones urbaines et les zones rurales par critère principal**



Source: BIT, 2017.

Les valeurs sont fournies en pourcentage pour 214 pays, dont 52 pour cent n'appliquent qu'un seul critère.

## Définition de travailleur et travailleur rural

La CIST a adopté une définition statistique du concept de travail, sans pour autant définir explicitement le terme travailleur. D'après la Résolution de la 19e CIST sur les statistiques du travail, le terme travail se réfère aux activités productives effectuées à l'intérieur du domaine de la production générale tel que défini dans le système de comptabilité nationale (SCN) et, par extension, un travailleur peut s'entendre de toute personne engagée dans une ou plusieurs des cinq formes de travail définies dans la résolution durant une période de référence donnée. Un travailleur rural peut alors être défini à des fins statistiques comme un travailleur affecté durant une période de référence donnée à un poste de travail ou à une activité productive situé(e) dans une zone rurale. Cet aspect mérite une attention particulière dans les analyses des enquêtes, car on part du principe que la zone géographique du ménage ou de l'unité d'habitation indiquée dans une enquête auprès des ménages est la même que la zone géographique où la personne exerce son (ses) emploi(s) ou son (ses) activité(s) productive(s). Un travailleur peut néanmoins résider dans une zone géographique et travailler dans une autre. Ce cas de figure est décrit à la figure 3 ci-après, où les cellules 2 et 3 indiquent les situations où le ménage d'un travailleur est situé dans une zone géographique, alors que son poste de travail ou son activité productive est situé(e) dans une autre.

**Figure 3. Emplacement du ménage d'un travailleur et emplacement de son poste de travail ou de son activité productive**

	Ménage vivant en zone urbaine	Ménage vivant en zone rurale
Poste de travail ou activité productive situé(e) en zone urbaine	Ménage vivant en zone urbaine et poste de travail/activité productive situé(e) en zone urbaine <b>1</b>	Ménage vivant en zone rurale et poste de travail/activité productive situé(e) en zone urbaine <b>2</b>
Poste de travail ou activité productive situé(e) en zone rurale	Ménage vivant en zone urbaine et poste de travail/activité productive situé(e) en zone rurale <b>3</b>	Ménage vivant en zone rurale et poste de travail/activité productive situé(e) en zone rurale <b>4</b>

Source: BIT, 2017.

<sup>6</sup> P. S. Robles, H. Kashef, et M. Castillo: *Definitions of rural/urban areas for use in labour statistics: Analysis of the most common criteria used*, Département de statistique, (Genève, BIT, 2016).

## 3. L'approche de l'OIT

Soucieuse de veiller à ce que ses mandants soient mieux à même de promouvoir le travail décent au service de moyens de subsistance durables en milieu rural, l'OIT met en évidence la nécessité de renforcer, au niveau des pays, la base de connaissances sur les statistiques et l'analyse du travail rural. L'approche adoptée par l'OIT pour étoffer la base de connaissances statistiques sur le travail décent et l'emploi productif en milieu rural met en particulier l'accent sur les éléments suivants:

- (1) renforcement des capacités concernant les normes adoptées par la CIST, les cadres d'indicateurs, les définitions de zones rurales et zones urbaines, la mesure des groupes ethniques ou autochtones et les sujets connexes (le cas échéant);
- (2) analyse des instruments et méthodes de collecte de données pour les enquêtes auprès des ménages;
- (3) fourniture d'une assistance technique aux pays;
- (4) compilation et diffusion d'indicateurs relatifs au travail décent/aux ODD ventilés par zones rurales/urbaines;
- (5) analyse et diffusion des indicateurs disponibles;
- (6) participation à des groupes d'experts et forums internationaux.

Outre ces mesures, on peut envisager de mettre en place des partenariats. Chacun de ces éléments est examiné plus en détail ci-après.

**(1)** L'un des éléments clés de l'approche de l'OIT est le **renforcement des capacités** pour tout ce qui touche aux statistiques du travail, l'accent étant mis spécifiquement sur les zones rurales ainsi que sur les groupes exposés à la discrimination, en particulier les femmes et les jeunes en milieu rural. Une approche à deux volets définit la stratégie de renforcement des capacités. Dans un premier temps, il s'agit de renforcer les capacités nationales en termes à la fois de production et d'analyse de statistiques du travail pertinentes et actualisées, qui soient alignées sur les normes adoptées par la CIST ainsi que sur le cadre et les indicateurs de mesure du travail décent. Cela comprend les indicateurs relatifs aux ODD et au travail décent. Par ailleurs, l'approche met en évidence le renforcement des bases de connaissances des mandants. Certains domaines spécifiques englobent

les définitions statistiques de zones rurales et zones urbaines, ainsi que les sujets à prendre en considération pour mesurer le travail décent en milieu rural, parmi lesquels: la zone géographique du lieu de travail, les groupes ethniques ou autochtones, les aspects du travail décent impliquant les femmes en milieu rural, le travail des enfants, la production d'aliments de subsistance, le mode d'échantillonnage approprié pour des estimations fiables en milieu rural, etc. Lorsque des conseils portant sur la mesure et des exemples de meilleures pratiques sont proposés, d'autres sujets pertinents peuvent à leur tour faire l'objet d'un débat, par exemple les statistiques sur les coopératives et les autres organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire, ainsi que le rôle qu'elles jouent dans la mesure du travail décent. Les activités de renforcement des capacités ciblent les producteurs de statistiques officielles – offices nationaux de statistique et ministères du Travail –, tandis que les activités futures engloberont également le renforcement des bases de connaissances des utilisateurs de données, y compris les mandants tripartites de l'OIT. Les rapports<sup>7</sup> sur les activités de renforcement des capacités permettent d'identifier les priorités en matière de suivi qui auront été mises en évidence par les participants, à des fins notamment d'examen méthodologique ou d'assistance technique.

**(2)** L'**analyse des instruments et méthodes appliqués dans les enquêtes auprès des ménages** est effectuée pour certaines sous-régions, afin de comprendre quels sont les indicateurs et les types de ventilation qu'il convient de faire apparaître lorsqu'on utilise les questionnaires d'enquête auprès des ménages actuellement disponibles, et dans quelle mesure les séquences de questions sont conformes aux normes statistiques internationales dans le domaine du travail adoptées par la CIST. En outre, ces analyses peuvent déboucher sur de bonnes pratiques en ce qui concerne la mesure d'éléments tels que la zone géographique du lieu de travail (zones rurales/urbaines) ainsi que la mesure des groupes ethniques ou autochtones ou de la langue nationale ou autochtone, laquelle intéresse les sous-populations qui vivent généralement dans les zones rurales et isolées. Une analyse des méthodes de stratification et des domaines d'estimations dans le mode d'échantillonnage permet de comprendre s'il est possible d'effectuer des estimations de qualité pour certains

<sup>7</sup> A titre d'exemple, citons le rapport établi pour l'Atelier de renforcement des capacités nationales concernant les statistiques sur le travail rural en vue de la promotion du travail décent dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, D. Lawani *et al.*: Atelier régional de renforcement des capacités nationales dans les statistiques du travail en milieu rural en vue de la promotion du travail décent dans les Etats en situation de fragilité (Abidjan et Genève, Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, et Département de statistique du BIT, 2016).



# Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

indicateurs par zones rurales/urbaines. Les résultats de l'analyse sont communiqués aux pays concernés lors d'ateliers de renforcement des capacités.

**(3) L'OIT fournit une assistance technique** aux pays souhaitant renforcer leur production de statistiques du travail et leurs indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines. Cette démarche vise à compléter les activités d'assistance technique continue portant sur la conception d'un questionnaire d'enquête auprès de la main-d'œuvre. Pour ce faire, il convient de s'associer avec des pays pour envisager des essais qualitatifs et quantitatifs de certains éléments présentant un intérêt pour l'étude du travail décent en milieu rural. Les essais peuvent cibler notamment la mesure de la zone géographique du lieu de travail de la personne interrogée (zones rurales/urbaines) et de l'origine ethnique du travailleur, ainsi que des séquences de questions pour la construction d'indicateurs relatifs au travail décent/aux ODD. L'OIT s'emploie actuellement à élaborer des orientations et des matériels didactiques propres à faciliter la mise en œuvre des normes internationales adoptées par la Résolution de la 19e CIST sur les statistiques du travail. Cela englobe des conseils sur la mesure du travail de production de biens pour la consommation personnelle (et de la production d'aliments de subsistance), qu'il conviendra de communiquer aux pays. L'OIT est également disposée à fournir une assistance technique concernant le mode d'échantillonnage pour pouvoir produire des estimations fiables de certains indicateurs relatifs au milieu rural.

**(4) La compilation et la diffusion d'indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines** permet aux utilisateurs de données d'analyser les niveaux et les tendances des indicateurs au sein d'un pays donné. À l'échelle nationale, les données et métadonnées sont collectées à partir de différentes sources officielles, et le mieux serait qu'elles soient stockées sur une seule plate-forme pour en faciliter l'accès. Les données de l'OIT sont stockées dans un répertoire de statistiques du travail, ILOSTAT. L'ensemble d'indicateurs ventilés par zones rurales/urbaines peut aider à définir un profil de base du travail décent pour chaque pays, et il peut être utilisé pour indiquer les progrès accomplis les années suivantes. Les informations recueillies dans ILOSTAT servent à mettre en évidence les lacunes en matière de données par pays, indicateur, année et type de ventilation, y compris par groupe cible (par exemple, les femmes et les jeunes).

**(5) L'analyse des indicateurs du marché du travail disponibles ventilés par zones rurales/urbaines et le fait de les diffuser dans des rapports** permettent aux utilisateurs de données de comprendre les niveaux (c'est-à-dire les estimations à un moment donné) et les tendances (c'est-à-dire l'évolution des estimations au fil du temps) qui se dessinent. Il est intéressant de noter que cela englobe les plus graves déficits en termes de marché du travail, tant en milieu rural que parmi les groupes exposés à la discrimination, comme les femmes et les jeunes<sup>8</sup>. Ces rapports offrent également la possibilité de mettre en évidence des problèmes tels que l'absence de comparabilité des données entre pays, qui est due à des définitions différentes des concepts de zones rurales et zones urbaines et, plus généralement, aux graves lacunes en matière de données sur les indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines.

**(6) La participation à des groupes d'experts et forums internationaux consacrés aux statistiques et à l'analyse du travail en milieu rural** offrent la possibilité à l'OIT de partager ses connaissances et de contribuer à l'élaboration de stratégies et décisions adoptées par les partenaires mondiaux susceptibles d'avoir des répercussions à la fois sur la base de connaissances et sur la promotion du travail décent en milieu rural.

Enfin, l'OIT se rend compte de l'importance des partenariats parmi les institutions internationales et les partenaires du développement destinés à soutenir le renforcement de la production et de l'analyse de statistiques sur le travail rural. Outre le renforcement de sa collaboration avec les offices nationaux de statistique et ses partenaires sociaux, l'OIT vise à renforcer les partenariats existants avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et les partenaires régionaux, et elle cherche en permanence à établir de nouveaux partenariats.

<sup>8</sup> Ainsi, le rapport *Thematic Labour Overview* sur l'emploi rural en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que les publications phares du BIT comme les rapports sur le travail dans le monde, la protection sociale et les rapports mondiaux sur les salaires sont des sources d'information et des références précieuses sur, respectivement, l'emploi rural et les statistiques sur la sécurité sociale.

### 4. L'expérience de l'OIT à ce jour

Dans les années qui ont suivi sa création, l'OIT s'est impliquée dans la collecte d'informations statistiques sur les marchés du travail ruraux, avant de laisser cette question de côté en raison des nombreuses priorités concurrentes auxquelles elle devait faire face. Si, de nos jours, des statistiques sur le marché du travail rural sont encore produites et analysées pour chaque pays, on ne dispose généralement que de rares informations sur les compilations internationales d'indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines, ni sur l'analyse de ces indicateurs.

A partir de 2014, l'OIT a défini la promotion du travail décent dans l'économie rurale comme l'un des domaines de première importance de son programme de travail, et elle a commencé à enrichir la base de connaissances sur le sujet. C'est ainsi qu'ont été jetées les premières bases des indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines. Cela a donné lieu à un inventaire des définitions statistiques de zones rurales et zones urbaines utilisées par les offices de statistique du monde entier, ainsi qu'à une cartographie des méthodes employées par les organisations internationales pour définir ces deux concepts à des fins statistiques. L'étude a révélé qu'il n'existe pas de définition unique et normalisée du concept de zones rurales qui puisse s'appliquer à tous les pays, ni même aux pays d'une même région.

L'enquête statistique de l'OIT, qui est envoyée chaque année aux offices nationaux de statistique et aux ministères du Travail du monde entier, commence désormais à collecter des informations sur les indicateurs clés du marché du travail ventilés par zones rurales/urbaines. En outre, l'OIT conserve un répertoire de microdonnées sur les enquêtes auprès des ménages pour certains pays, qui a été utilisé pour traiter certains indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines pour des pays donnés. Les statistiques collectées sont mises à la disposition du public via le site Web d'ILOSTAT.

Pour continuer de remédier aux lacunes importantes en matière de données, l'OIT a depuis peu commencé à analyser les indicateurs du marché du travail disponibles ventilés par zones rurales/urbaines. La pénurie de statistiques du travail de qualité, les lacunes dans la mise en œuvre de la Résolution de la 19e CIST sur les statistiques du travail, et l'absence de définitions des concepts de zones rurales et zones urbaines communément utilisées au niveau international rend très difficile l'analyse de la situation du marché de travail dans les différents pays. L'absence d'harmonisation des concepts, des définitions et des méthodes limite la possibilité d'effectuer des estimations régionales ou mondiales, ou même d'établir des moyennes pour un petit nombre de pays.

Un récent rapport<sup>9</sup> de l'OIT analyse les différences entre zones rurales et zones urbaines sur le marché du travail dans les pays du monde entier, sans chercher à établir de comparaison entre régions ou pays, en raison de l'absence de définitions harmonisées des concepts de zones rurales et zones urbaines. Ce rapport souligne les graves lacunes en matière de statistiques du travail ventilées par zones rurales/urbaines, ainsi que les effets limitatifs que cela a sur la production d'une analyse plus complète.

Les travaux de recherche méthodologique sur les enquêtes auprès des ménages sont un autre exemple des efforts déployés par l'OIT pour étoffer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale et pour améliorer les services qu'elle fournit à ses mandants. Ces travaux font suite à une approche sous-régionale axée sur certains pays dans trois sous-régions au cours de la période 2016-17, à savoir les Etats fragiles de l'Afrique de l'Ouest francophone, de la région Asie-Pacifique, et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). L'OIT a passé en revue les questionnaires d'enquête auprès des ménages et préparé un inventaire des méthodes d'échantillonnage liées à la stratification et aux domaines d'estimation pour les zones rurales et les zones urbaines. Pour certains pays de la région Asie-Pacifique, des indicateurs clés du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines à partir d'ensembles de microdonnées ont été calculés et analysés. Un rapport de l'OIT<sup>10</sup> présente une analyse récapitulative des travaux de recherche menés pour les pays de la région Asie-Pacifique sélectionnés.

<sup>9</sup> D. Levakova: *Rural workers in the spotlight: Labour market situation and data challenges* (Genève, BIT, Département de statistique, à paraître).

<sup>10</sup> D. Lawani: *ILO methodological study of household surveys and construction of key rural-urban disaggregated decent work indicators in selected Asia-Pacific countries* (Genève, BIT, à paraître).

## Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Le renforcement des capacités concernant la mesure du travail décent, la mise en œuvre des normes adoptées par la CIST, l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les statistiques du travail, ainsi que les sujets connexes constitue un domaine d'intervention essentiel pour l'OIT. En 2016, l'OIT a organisé l'Académie sur les statistiques et l'analyse du marché du travail, un événement international qui a réuni quelque 90 participants de toutes les régions du monde. Des activités de renforcement des capacités par sous-région ont été menées en vue de partager avec les pays représentés les résultats des travaux de recherche méthodologique effectués par l'OIT sur les enquêtes auprès des ménages, ainsi que les connaissances de l'Organisation sur d'autres sujets pertinents liés à la mesure et au suivi du travail décent dans les zones rurales. Une attention particulière a été accordée aux groupes socialement défavorisés, qui sont exposés à la discrimination fondée sur divers motifs, en tant qu'éléments pertinents pour les économies rurales de certaines régions. Ces groupes comprennent souvent les femmes, les enfants ainsi que les groupes ethniques ou autochtones. Les rapports d'atelier offrent la possibilité d'identifier les actions de suivi menées auprès de certains pays. Ainsi, suite à la publication du rapport de l'Atelier de renforcement des capacités nationales concernant les statistiques sur le travail rural en vue de la promotion du travail décent dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest), organisé en juin 2016, l'OIT a fourni à certains pays ayant participé à l'atelier une assistance technique pour les activités de suivi.

La mesure du travail décent dans les zones rurales est un sujet qui a été présenté lors de l'Académie sur le développement rural organisée par le Centre international de formation de l'OIT à Turin. L'OIT a également animé un bref séminaire en ligne consacré aux statistiques sur le travail rural.

Pour permettre le partage des connaissances, établir des réseaux et jouer son rôle de chef de file dans les domaines des statistiques sur le travail rural et du travail décent, l'OIT participe régulièrement à différents groupes d'experts et forums internationaux. L'Organisation a ainsi pris part à la Septième Conférence internationale sur les statistiques agricoles (ICAS VII), où elle a présidé une séance consacrée à la mesure de l'emploi agricole, des conditions de travail, du travail des enfants et du travail forcé, des emplois verts et de la gestion du capital humain, lors de laquelle elle a présenté un document<sup>11</sup>. Elle a également participé en tant qu'expert à une réunion d'experts sur la définition du concept de zones rurales, organisée en tant qu'événement parallèle à la Conférence ICAS VII. En outre, l'OIT a participé activement à une Consultation d'experts organisée par la FAO, ayant pour thème la méthodologie d'un système d'information sur les moyens de subsistance en milieu rural et les indicateurs ODD relatifs à la productivité et aux revenus des petits exploitants agricoles. Elle a également contribué au développement de l'Enquête agricole intégrée (AGRIS) de la FAO, un programme d'enquête modulaire décennal mené à l'échelon des petites exploitations agricoles, qui est synchronisé avec le recensement agricole.

<sup>11</sup> M. Castillo, D. Levakova et H. Kashef: *Measuring and monitoring decent work in rural areas in support of sustainable development*, document présenté lors de la Septième Conférence internationale sur les statistiques agricoles (ICAS VII) (Rome, oct. 2016).



## 5. Conseils pratiques et ressources

Les conseils et ressources de l'OIT en matière de statistiques rurales et de statistiques du travail, de manière plus générale, couvrent tout un éventail de produits, en particulier les ressources consacrées spécifiquement aux statistiques sur le travail rural, les normes internationales sur les statistiques du travail, la base de données en ligne ILOSTAT, les publications et manuels statistiques de l'OIT, et les supports de formation. Vous trouverez ci-après des informations sur chacune de ces catégories de ressources.

### Ressources consacrées aux statistiques sur le travail rural<sup>12</sup>

Ces ressources comprennent un inventaire des définitions statistiques des concepts de zones rurales et zones urbaines pour 214 pays et territoires, un inventaire des pratiques utilisées par les organisations internationales concernant les typologies et définitions de zones rurales et zones urbaines, ainsi qu'une analyse de l'information. L'OIT recense également un ensemble disponible d'indicateurs clés du travail décent par pays. Les travaux de recherche méthodologique sur les enquêtes auprès des ménages ont conduit à la mise au point de supports de présentation, d'analyse et de rapports d'atelier pour certains pays et régions.

L'OIT compile et diffuse un ensemble disponible d'indicateurs du travail décent ventilés par zones rurales/urbaines dans ILOSTAT, et analyse certaines des informations sur le marché du travail dans des pays donnés. Les exposés présentés par l'OIT à des groupes d'experts et forums internationaux consacrés aux statistiques sur le travail rural, de même que les travaux sur les indicateurs menés par des partenaires tels que la FAO et la Banque mondiale représentent également un ensemble de matériels didactiques précieux (citons à titre d'exemple un document présenté à la Conférence ICAS VII intitulé «*Measuring and monitoring decent work in rural areas in support of sustainable development*», disponible en anglais uniquement).

### Normes internationales sur les statistiques du travail<sup>13</sup>

Il existe deux types de normes internationales sur les statistiques du travail: les conventions et recommandations adoptées par la Conférence internationale du Travail, et les résolutions et directives adoptées par la CIST. Les normes adoptées par la CIST constituent le plus vaste corpus de

normes internationales sur les statistiques du travail. Si ces normes ne sont pas centrées spécifiquement sur les statistiques relatives au travail rural, elles n'en sont pas moins extrêmement précieuses pour renforcer la base de connaissances statistiques sur le travail décent en milieu rural.

### Base de données en ligne ILOSTAT<sup>14</sup>

ILOSTAT est la base de données en ligne de l'OIT, qui contient des informations statistiques pour un ensemble d'indicateurs. Si un large éventail d'indicateurs clés du travail décent est disponible dans ILOSTAT, les thèmes pour lesquels on dispose de données ventilées par zones rurales/urbaines se limitent à la population en âge de travailler, à la main-d'œuvre, à l'emploi, au chômage, et à la protection sociale.

### Publications et manuels statistiques de l'OIT

L'OIT diffuse une série de publications et de manuels destinés à permettre le partage des connaissances sur tout un éventail de thèmes ayant trait aux statistiques du travail. Les manuels statistiques fournissent aux pays des conseils sur la mise en œuvre des normes statistiques et sur les meilleures pratiques observées dans les programmes nationaux de collecte de données sur les statistiques du travail. Ces publications couvrent des sujets utiles pour renforcer les connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale, et fournissent notamment des orientations sur les indicateurs du travail décent, les statistiques des salaires, la mesure de l'informalité, le travail des enfants, les indicateurs du dialogue social, et les travailleurs bénévoles. Parmi les publications de référence, citons:

- Le portail des publications du Département de statistique du BIT<sup>15</sup>
- Les manuels statistiques du BIT<sup>16</sup>
- Les statistiques sur le travail des enfants<sup>17</sup>
- Decent Work Indicators: Guidelines for producers and users of statistical and legal framework indicators (en anglais uniquement)<sup>18</sup>

<sup>12</sup> Pour plus d'information, voir: [www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/rural-labour/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/rural-labour/lang-en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017]

<sup>13</sup> Pour plus d'information, voir: [www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/lang-en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>14</sup> Pour plus d'information, voir le site Web d'ILOSTAT disponible à l'adresse: [www.ilo.org/ilostat/](http://www.ilo.org/ilostat/) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>15</sup> Voir: <http://www.ilo.org/stat/Publications/lang-fr/index.htm> [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>16</sup> Voir: [www.ilo.org/stat/Publications/statistical-manuals/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/stat/Publications/statistical-manuals/lang-en/index.htm).

<sup>17</sup> Voir: <http://www.ilo.org/ipec/ChildlabourstatisticsSIMPOC/lang-fr/index.htm>.

<sup>18</sup> Voir: [www.ilo.org/stat/Publications/WCMS\\_223121/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_223121/lang-en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

# Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

- Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel<sup>19</sup>
- An integrated framework for wages statistics: A manual on methods (en anglais uniquement)<sup>20</sup>

## Supports de formation

L'OIT met au point des matériels didactiques qu'elle utilise régulièrement au cours d'ateliers, de séminaires et autres forums, ainsi que des vidéos et des outils en ligne. L'Organisation continue d'élaborer de nouveaux matériels et outils, qui fournissent notamment des conseils sur la mise en œuvre des dispositions de la Résolution de la 19e CIST sur les statistiques du travail dans les enquêtes auprès des ménages. L'Académie sur le développement rural et l'Académie sur les statistiques et l'analyse du marché du travail, toutes deux organisées par l'OIT, offrent des possibilités de partager des informations en vue d'enrichir la base de connaissances sur les statistiques relatives au travail rural. L'OIT met au point des outils de formation ayant trait aussi bien à la mise en œuvre de la Résolution de la 19e CIST sur les statistiques du travail qu'à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les statistiques du travail. Ces outils incluent notamment:

- Le programme de formation du Département de statistique du BIT<sup>21</sup>
- L'Académie sur le développement rural, organisée par le Centre international de formation de l'OIT<sup>22</sup>
- L'Académie sur les statistiques et l'analyse du marché du travail, organisée par le Centre international de formation de l'OIT<sup>23</sup>

## Portails utiles de l'OIT

- Département de statistique du BIT
- Portail de l'OIT sur l'agriculture, les plantations et autres secteurs ruraux
- Portail de l'OIT sur la mesure du travail décent<sup>24</sup>
- Portail de l'OIT sur le travail décent et le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>25</sup>.

<sup>19</sup> Voir: [http://www.ilo.ch/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS\\_222982/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.ch/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_222982/lang--fr/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>20</sup> Voir: [www.ilo.org/global/statistics-and-databases/WCMS\\_315657/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/WCMS_315657/lang--en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>21</sup> Voir: [www.ilo.org/stat/Areasofwork/Training/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/stat/Areasofwork/Training/lang--en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>22</sup> Voir: <http://www.itcilo.org/en/areas-of-expertise/rural-development/academy-on-rural-development-towards-decent-work> [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>23</sup> Voir: [http://www.ilo.org/stat/Areasofwork/Training/WCMS\\_551490/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/stat/Areasofwork/Training/WCMS_551490/lang--fr/index.htm) [consultée le 6 novembre 2017].

<sup>24</sup> Voir: [www.ilo.org/integration/themes/mdw/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/integration/themes/mdw/lang--en/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

<sup>25</sup> Voir: [www.ilo.org/global/topics/sdg-2030/lang--nl/index.htm](http://www.ilo.org/global/topics/sdg-2030/lang--nl/index.htm) [accédé le 6 novembre 2017].

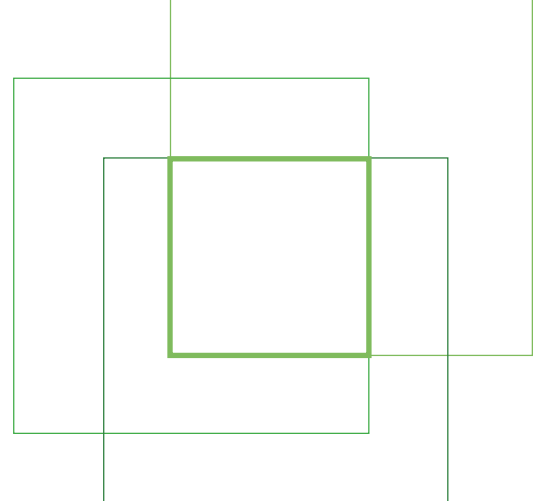








# Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



## **Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire**

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

## **Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural**

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

## **Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre**

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

## **Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles**

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

## **Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social**

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'oeuvre dans l'agriculture et les zones rurales

## **Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale**

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

**Pour plus d'informations, visitez notre site web: [www.ilo.org/rural](http://www.ilo.org/rural) ou écrivez à: [rural@ilo.org](mailto:rural@ilo.org)**

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)

Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale [https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS\\_436224/lang-fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang-fr/index.htm)